



Plateforme
pour la Gestion
des Risques Agricoles



Niger

Ateliers de partage des connaissances et
de consultation technique pour appuyer la
conception d'un programme d'atténuation
des risques de marché au Niger

Rapport Principal

Novembre 2022

En collaboration avec :

Haut-Commissariat à l'Initiative 3N "Les Nigériens
Nourrissent les Nigériens" (HC3N)





PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Niger



Ateliers de partage des connaissances et de consultation technique pour appuyer la conception d'un programme d'atténuation des risques de marché au Niger

RAPPORT PRINCIPAL

Novembre 2022

En collaboration avec :



Haut-Commissariat à l'Initiative 3N "Les Nigériens Nourrissent les Nigériens" (HC3N)

Introduction.....	3
I. Atelier de partage des connaissances cycle 2	4
I.2 Objectif	4
I.3 Résultats.....	4
I.4 Déroulement de l’atelier	4
II. Atelier de consultation technique	9
II.1 Objectif	9
II.2 Résultats.....	9
II.3 Déroulement de l’atelier	9
Conclusions et recommandations	10
Annexes.....	11

Introduction

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM), à travers le Haut-Commissariat 3N (HC3N), accompagne le gouvernement du Niger dans l'élaboration d'un programme d'investissement bancable pour l'atténuation des risques de marché au Niger, supportés par les petits producteurs agricoles, à travers le développement des outils adéquats de stockage et de contractualisation.

Le Niger est un pays dont l'économie repose essentiellement sur le secteur rural, notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche, qui demeurent extrêmement vulnérables aux aléas naturels particulièrement climatiques. C'est un secteur qui emploie plus de 80% de la population active et Il contribue à environ 37,7% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2020 (Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N_Edition 2021). Les faibles niveaux de productivité du secteur agricole sont souvent liés en partie à une capacité limitée à comprendre, évaluer, hiérarchiser et gérer les risques auxquels font face les différents sous-secteurs de l'Agriculture.

C'est dans ce cadre que le gouvernement nigérien, représenté par HC3N, avait demandé à la PARM, en 2015, de réaliser une étude complémentaire, sur la base d'une approche holistique, visant à compléter l'étude de la Banque mondiale et à approfondir trois domaines importants pour permettre aux petits producteurs de mieux gérer les risques agricoles: l'accès aux services financiers, l'accès aux marchés et l'accès à l'information. Cette étude (réalisée par l'IRAM) a été validée en juin 2016 et a conduit à l'identification par la PARM, avec le NEPAD et le HC3N, de deux outils primordiaux à développer au Niger, que sont le warrantage et les contrats à termes connectés à la stratégie sur les crises alimentaires.

Cette étape a été suivie par la réalisation de deux études de faisabilité financées par la PARM, l'une portant sur les systèmes d'information et l'autre sur le warrantage et les contrats à terme. La dernière étude a conclu sur l'intérêt à redynamiser, sur des bases plus pérennes, le warrantage, à développer des méthodes de contractualisation à terme entre producteurs et acheteurs institutionnels, et à mieux articuler les politiques de distribution ou de vente à prix réduits de produits vivriers en milieu rural, afin d'éviter de créer des distorsions préjudiciables aux opérations de warrantage.

Les résultats de ces études ont conduit la PARM à appuyer le gouvernement nigérien dans l'élaboration d'un **programme d'atténuation des risques de marché** dont la note conceptuelle a été discutée et enrichie par les parties prenantes lors de deux ateliers organisés à l'hôtel Radisson Blu de Niamey :

- L'atelier de partage des connaissances cycle 2 tenu le 1^{er} novembre 2022 pour appuyer la co-vision et la co-création de ce projet d'investissement ;
- L'atelier de consultation technique organisé le 2 novembre 2022 pour le ficelage des grandes lignes du projet (aide-mémoire), la validation de sa note technique ainsi que la définition des prochaines étapes du processus de la PARM au Niger.

I. Atelier de partage des connaissances cycle 2

L'atelier de partage des connaissances a engagé près de 60 participants provenant des institutions et structures pertinentes telles que des partenaires techniques et financiers, des entreprises du secteur privé, des organisations des producteurs, des structures étatiques, etc. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général du HC3N, et a connu la participation du Représentant du Directeur Pays du FIDA au Niger.



I.1 Objectif

L'objectif global de l'atelier était d'identifier les bonnes pratiques de gestion des risques agricoles (GRA) qui pourraient être intégrées dans le projet PARMN (Programme d'Atténuation des Risques de Marché au Niger) en cours d'élaboration et de recueillir des éléments d'amélioration et de contextualisation du contenu des composantes du projet.

I.2 Résultats

Les résultats de l'atelier tels que définis dans les termes de référence ont été atteints à savoir :

- Le partage d'expériences par certaines structures et institutions sur leurs initiatives qui ont un lien avec une des thématiques du projet. Ces structures ont partagé les forces, les faiblesses, les défis ainsi que les leçons apprises de leurs initiatives ;
- Les contributions des participants ont été recueillies pour leur intégration dans le projet.

I.3 Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est déroulé en quatre sessions : (i) la cérémonie d'ouverture, (ii) la présentation des initiatives par thématique, (iii) la présentation des grandes lignes du projet PARMN, et (iv) les travaux de groupes et leur restitution.

(i) Cérémonie officielle

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Abdoulaye Maizama, Secrétaire Général du Haut-Commissariat 3N, en présence du Représentant du Directeur Pays du FIDA au Niger, M. Lawan Chérif et du Représentant de la PARM, M. Jean-Claude Bidogeza.

Prenant la parole en premier, le Représentant de la PARM, a salué l'engagement du gouvernement nigérien à travers le Haut-Commissariat 3N dans les efforts déployés durant tout le processus de la PARM jusqu'à cette étape de conception du projet PARMN. Il a rappelé l'historique de l'intervention de la PARM au Niger et a souligné l'importance de la GRA dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable.

Dans son allocution, le Représentant du Directeur Pays du FIDA au Niger, s'est lui aussi réjoui de l'aboutissement de cette collaboration entre son institution et le Niger, ayant conduit à la formulation de ce programme d'investissement. Il a invité les participants à enrichir son contenu afin qu'il réponde mieux aux besoins des populations du Niger.

Le discours d'ouverture officielle de l'atelier a été prononcé par le Secrétaire Général du HC3N, représentant le Haut-Commissaire, qui lui aussi est revenu sur la collaboration étroite entre le HC3N et la PARM ayant abouti à l'élaboration du PARMN. Il a enfin exprimé ses vifs remerciements à la PARM et au FIDA pour leur accompagnement et leurs promptes réponses aux différentes sollicitations du Niger.

(ii) Présentations des initiatives par thématique

Cette session a été consacrée au partage d'expériences des structures et institutions invitées, en relation avec les thématiques du projet : (i) warrantage et récépissé de stockage (FAO et FUGPN-*Mooribeen*) ; (ii) Contrats à termes connectés à la stratégie nationale sur les crises alimentaires (FISAN, SNFI, BAGRI, CCA) ; (iii) Renforcement des systèmes d'information sur les prix (SIMA, SIMB), et (iv) Renforcement des capacités en matière de GRA considéré comme un outil transversal et complémentaire aux trois autres (RECA, ProDAF).

Le partage d'expériences a été organisé en deux panels : le premier panel composé par la FAO, la fédération FUGPN-*Mooribeen*, le Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA), le Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) et le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF). Le deuxième panel constitue par le Fonds d'investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN), la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI), la Banque Agricole (BAGRI) et la Cellule Crise Alimentaire (CCA).

En partageant leurs expériences, les panélistes ont répondu aux questions suivantes leur posées par le facilitateur. Une série des questions ont également été posées aux panélistes par les participants à la fin de leur intervention.

- En quoi consiste votre initiative/projet/programme en relation avec les thématiques du PARMN?
- Quels sont les défis rencontrés dans la mise en œuvre et comment faites-vous pour les relever ?
- Quelles sont les leçons apprises et comment pouvons-nous les capitaliser dans le cadre de ce programme en cours d'élaboration ?

Les points importants suivants sont ressortis des présentations des institutions :

FAO

- Le warrantage introduit en 1999 par le projet FAO intrant en partenariat avec la Fédération des Organisations des producteurs (OP) afin de mettre en place un système durable de distribution d'intrants dans un contexte où les rendements sont assez bas, avec un accès limité aux crédits ;
- Le warrantage a été introduit en tant qu'Activité Génératrice de Revenus (AGR) avec la promotion de la technique d'embouche, la commande groupée d'intrants ;
- Un important programme de renforcement des capacités des producteurs a accompagné la mise en œuvre du programme à travers un partenariat fort avec les OP ;
- Le warrantage a donné des résultats intéressants.

RECA

En matière de gestion des risques agricoles, leurs services sont orientés vers :

- L'accompagnement des producteurs en deux volets : (i) un volet formation de nouvelles catégories de producteurs (jeunes, femmes) avec un dispositif diplômant de quatre mois et un curriculum basé sur la professionnalisation des producteurs ; (ii) un accompagnement sur des facilités sur les différents maillons des filières ;
- Le développement d'outils d'analyse technicoéconomique des exploitations agricoles avec des fiches réalistes contextualisés pour soutenir l'appui conseil aux producteurs ;
- Les informations sur les prix (maîtrise des marchés des produits agricoles) ;
- La mise en place du dispositif du Centre d'appels afin d'aider les producteurs à régler des problèmes techniques ou liés aux ravageurs ;
- La mise en place des radios communautaires.

FUGPN Mooriben

Mooriben dispose de 29 Unions, 1500 groupements de base et 57624 membres actifs et pratique le warrantage depuis 2006. Les défis relevés pour cette activité sont entre autres :

- Les magasins pour sécuriser les stocks (ces magasins sont construits par les producteurs avec des matériaux non durables) ;
- La capacité des Institutions de Microfinance à répondre aux besoins des producteurs ;
- Les interventions des partenaires humanitaires pouvant entraîner le dérèglement des stocks ;
- Le coût du crédit (pouvant aller jusqu'à 24% par an) et sa nature

Comme leçons apprises, on peut retenir la rentabilité du warrantage et surtout le fait qu'il a permis aux producteurs de façon générale et surtout aux femmes de se libérer et d'échapper au bradage de leur production.

SIMA

Le SIMA est une structure spécialisée du Ministère du Commerce qui travaille sur la collecte des informations relatives aux marchés des produits agricoles avec des diffusions régulières de prix sur la radio nationale. SIMA travaille sur l'adaptation des informations aux besoins des acteurs avec une remontée réelle des informations et surtout à la digitalisation de ces informations pour renforcer la fonction de veille commerciale. SIMA a pour objectif à terme de rendre la digitalisation effective.

ProDAF

Le programme du Développement de l'Agriculture Familiale est un produit du partenariat entre le FIDA et le Niger, programme fédérateur dans des zones spécifiques à potentialités très fortes avec un financement de 222 millions de dollars. Le ProDAF a mis en place un dispositif unique de mise en œuvre avec une approche appropriée : l'approche 'pôles de développement' pour prendre en compte les risques de marchés. Le ProDAF met en œuvre 13 activités structurantes allant de la protection des bassins versants à l'intégration régionale.

Les défis relevés sont relatifs à :

- La réalisation des infrastructures liée aux difficultés de passation des marchés ;
- La gestion des dividendes liés aux marchés (privés, collectivités) ;
- Le financement des coûts partagés ;
- L'approche demande beaucoup de temps afin que les acteurs locaux se l'approprient ;
- L'inclusion difficile des différents acteurs ;
- Les difficultés de mobiliser les autorités locales dans l'exécution des infrastructures.

FISAN

Le FISAN est en train de mettre en place un nouveau produit en lien avec les banques et les IMF relatif au récépissé de dépôt avec une ligne allant de 500 millions à 2 milliards de FCFA.

BAGRI

La BAGRI travaille dans le refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et à l'accompagnement des structures nationales à travers la Maison du Paysan (récépissé de dépôt en tant qu'effet de commerce), avec cependant plusieurs difficultés rencontrées avec les IMF. Les défis rencontrés sont relatifs à la valorisation de la Maison du paysan, les difficultés liées aux achats locaux, à la fixation des prix rémunérateurs aux producteurs, le renforcement des capacités des OP et des systèmes financiers.

CCA¹

La CCA effectue des achats au niveau des petits producteurs et met en place la vente à prix modérée (VPM) des céréales et assure aussi la distribution gratuite ciblée (DGC) des vivres auprès des populations vulnérables.

¹ La présentation de la CCA a été faite par le représentant du SIMA.

SNFI

La stratégie nationale sur la finance inclusive comporte trois axes :

- Axe 1 : Appui à la structuration de la demande, à l'éducation financière des populations cibles et à la protection des membres/clients des prestataires de services financiers
- Axe 2 : Soutien au développement d'une offre adaptée, diversifiée et pérenne
- Axe 3 : Amélioration de l'environnement institutionnel, juridique, économique-financier de l'inclusion financière.

Ainsi, la SNFI travaille à la mise en œuvre de cette stratégie avec en particulier à travers la diversification des services financiers, l'adaptation de l'offre et de la demande, la création d'un fonds de développement de l'inclusion financière et la sécurisation des activités risquées (assurance agricole, achats des produits, adaptation des financements).

(iii) Présentation du projet PARMN

Après le partage d'expériences des partenaires ci-haut cités, le projet PARMN a été présenté par le chef de l'équipe de formulation du projet, M. Nicolas Gergely.

Objectifs

L'objectif du projet s'inscrit dans l'objectif spécifique de la stratégie 3N : « Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles ».

L'objectif spécifique du projet étant « la réduction du risque de marché supporté par les petits producteurs agricoles, à travers le développement des outils adaptés de stockage collectif et de contractualisation/ partenariat avec les acteurs en aval du marché ».

Résultats

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les acteurs (structures d'appui et de suivi, OP, IMF et acheteurs institutionnels) maîtrisent les techniques nécessaires à la réussite du stockage collectif avec financement du stock et sont initiés aux dispositifs innovants de contractualisation avec les opérateurs en aval ;
- Les producteurs et productrices participant à ces opérations de stockage collectif et de contractualisation innovante voient leur volume de production augmentés, leurs prix de vente moyen et leurs revenus améliorés de façon durable ;
- Les producteurs et productrices participant à ces opérations de stockage collectif améliorent leur situation alimentaire en période de soudure et développent leurs activités de contre-saison ;
- Des OP de base participant au projet ont pu nouer des relations durables de contractualisation ou de partenariat avec des opérateurs en aval contribuant à réduire les risques de marché ;
- Un cadre de concertation incluant les différents niveaux (national, régional, communal) est formalisé et opérationnel entre les institutions impliquées dans les achats et la distribution de vivres et les organisations de producteurs pour une plus forte articulation des outils d'intervention des acteurs (VPMC, stocks warrantés etc.) ;
- Les femmes et les hommes bénéficient du projet de façon équitable et adaptée à leurs besoins.

Le chef de l'équipe de formulation du projet a par la suite décliné les trois composantes du projet que sont : (i) le warrantage et les contrats à termes connectés à la stratégie nationale sur les crises alimentaires, (ii) Le renforcement des systèmes d'information sur les prix, et (iii) Le renforcement des capacités en matière de GRA considéré comme un outil transversal et complémentaire aux deux autres.

Après la présentation du projet, quatre groupes ont été formés pour améliorer les orientations et contenus des composantes du projet. Pour ce faire, un certain nombre de questions ont été posées à chaque groupe de travail pour faciliter la réflexion.

(iv) Travaux d'atelier

La production des ateliers a permis de répondre aux questions proposées par l'équipe de rédaction du projet. Les réponses apportées devraient permettre de mieux construire les composantes du projet. Les détails des recommandations des groupes de travail sont en annexe du présent rapport.

Le groupe 1 (**Warrantage et récépissé de stockage**) a souligné les défis ci-après auxquels le pays fait face :

- le manque de magasins (adaptés) de stockage
- le manque de fonds pour financer le warrantage

- le taux élevé du crédit
- la mauvaise gestion des OP
- la concurrence avec les ventes à prix modéré (VPM)
- l'insécurité

Pour une bonne mise en place du système de warrantage et de récépissé de stockage, le groupe a proposé comme produits prioritaires : le mil, le niébé, le moringa, le poisson fumé, etc. ; et a proposé de retenir comme acteurs clés les OP, les banques, les IMF, les services déconcentrés de l'Etat, le FISAN ainsi que les partenaires techniques et financiers (PTF).

Comme axes prioritaires, le groupe a souligné l'inventaire des textes existants, la formulation des textes complémentaires, l'accompagnement en amont des producteurs, la professionnalisation du warrantage.

Les travaux du groupe 2 (**Contrats à terme**) ont permis de mettre en exergue :

- Les VPM influencent le marché et constituent de ce fait, une menace pour le warrantage ;
- Il y a nécessité de mettre en place un calendrier précis pour les VPM et les faire intervenir avant le déstockage des produits warrantés ;
- Il y a nécessité de faire un recensement général de tous les magasins des produits warrantés ;
- L'appui du programme devrait aller dans le sens d'établir une charte de qualité des produits à promouvoir, de faire l'état des produits les plus promoteurs pour le warrantage (sésame, oignon, moringa, etc.).

Le groupe 3 a discuté sur la question de **Renforcement des systèmes d'information** a entre autres, formulé les recommandations suivantes :

- Le suivi des prix ne permettant pas d'orienter les prises de décision, il faudrait étendre le dispositif SIMA à d'autres communes et accompagner le processus de digitalisation du SIMA ;
- Les outils de diffusion à promouvoir : la radio nationale, les radios communautaires, les appels vocaux et l'utilisation des langues locales ;
- La capitalisation des bonnes pratiques en cours au niveau local avec les comités genre, l'accès au foncier des femmes à travers des délibérations et les caisses de résilience (cotisation/épargne/crédit) ;
- Les produits clés à retenir : mil, sorgho, arachide, sésame, ail et oignon.

Le groupe 4 (**Renforcement des capacités**) a quant à lui, formulé les recommandations ci-après :

- Le dispositif de renforcement des capacités a besoin d'un mécanisme de coordination et de l'identification des prestataires ;
- Dispenser des formations spécifiques dans les domaines suivants : (i) Stockage collectif des produits agricoles, (ii) Contractualisation/commercialisation des produits et (iii) Facilitation de l'utilisation de l'information sur les prix du marché ;
- Adopter des outils de formation adaptés aux groupes cibles ;
- Promotion du SE ; Promouvoir la participation des jeunes et des femmes ;
- Eviter le favoritisme dans la sélection.

II. Atelier de consultation technique

Présidé par le point focal de la PARM au HC3N, Dr Abdou Razack Boukary, l'atelier de consultation technique a essentiellement réuni les membres du comité technique interministériel nommé par décret ministériel (une trentaine environ) ainsi que d'autres partenaires du secteur privés, des partenaires techniques et financiers et des organisations non gouvernementales (une vingtaine d'acteurs) qui ont étroitement travaillé avec l'équipe de rédaction du projet dans la revue de l'aide-mémoire du projet.



II.1 Objectif

L'objectif global de cet atelier était le ficelage et la validation de grandes lignes du projet contenues dans l'aide-mémoire ainsi que la définition des prochaines étapes du processus de la PARM au Niger.

II.2 Résultats

Les résultats de l'atelier tels que définis dans les termes de référence ont été atteints à savoir :

- Les membres du comité technique ont été bien informés des grandes lignes du programme d'atténuation des risques de marché au Niger et ont passé en revue, ligne par ligne, le contenu de l'aide-mémoire ;
- Les membres du comité technique ont unanimement adopté le nom du projet : Programme d'Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN) ;
- L'aide-mémoire du projet a été validé ;
- Les prochaines étapes du processus de la PARM au Niger ont été définies.

II.3 Déroulement de l'atelier

(i) Ouverture

L'atelier a été ouvert par le mot de circonstance du point focal de la PARM au HC3N, Dr Abdou Razack Boukary qui a rappelé le rôle du comité technique et l'importance du projet en cours d'élaboration. Son discours a été suivi par l'expert technique de la PARM, M. Jean-Claude Bidogez qui a une fois de plus salué l'engagement et l'appropriation du Gouvernement Nigérien de ce processus, à travers le HC3N.

(i) Les travaux de l'atelier

Les membres du comité technique ont travaillé en plénière en passant en revue, ligne par ligne, le contenu de l'aide-mémoire du projet sous la modération du chef de l'équipe de formulation du projet, M. Nicolas Gergely. A l'unanimité, ils ont adopté le nom du projet : Programme d'Atténuation des Risques de Marché au Niger (PARMN) et ont validé l'aide-mémoire à la fin des travaux. Ce dernier a été signé le 4 novembre 2022 par le Haut-Commissaire à l'initiative 3N, M. Ali Bety et l'Expert technique de la PARM, M. Jean-Claude Bidogez.

Conclusion et recommandations

Globalement, les objectifs initiaux de ces deux ateliers ont été atteints, avec un engagement remarquable des parties prenantes ainsi que l'appropriation du Gouvernement nigérien à travers le HC3N.

En résumé, les recommandations reçues lors de ces deux ateliers ont mis l'accent sur les éléments suivants :

- Nécessité de clarifier le choix des produits à warranter en mettant des critères, notamment la périssabilité du produit, la possibilité que les prix du produit augmentent, etc. ;
- Nécessité de l'accompagnement et de l'appui de la production en amont (itinéraire technique, conservation, etc.) ;
- Nécessité d'articuler les VPM au warrantage ;
- Nécessité d'appuyer la transformation des produits dans certains cas ;
- Regard sur l'articulation entre les banques et les IMF : les IMF ont de grosses difficultés de financement ;
- Articulation du warrantage aux politiques nationales (Maison du paysan, achats locaux, etc.) ;
- Transformation des produits warrantés en produits financiers en lieu et place de contrats à termes ;
- Amélioration de la législation en la matière.

Annexes

Annexe 1 : Eléments de discussion lors des groupes de travail

#	Groupe 1 Warrantage et récépissé de stockage	Groupe 2 Contrats à terme	Groupe 3 Renforcement des systèmes d'information	Groupe 4 Renforcement des capacités
1	<p>Quels sont les contraintes du warrantage dans le contexte du Niger ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutionnelle ▪ Organisationnelle ▪ Marché ▪ Autres 	<p>Les VPM risquent-elles de menacer le bon déroulement du warrantage ?</p>	<p>Le niveau de suivi des prix par le SIMA, au niveau des communes, est-il suffisant pour alimenter les prises de décision des différents acteurs agricoles ?</p>	<p>Quels sont les domaines prioritaires de renforcement des capacités aux profits des OP (coopératives à la base, Unions, Fédérations), des Institutions financières et des services techniques de l'Etat pour améliorer le stockage collectif des produits agricoles, promouvoir la contractualisation pour la commercialisation au profit des producteurs et faciliter l'utilisation de l'information sur les prix du marché.</p> <p>Pour chaque domaine de formation, le Groupe 4 identifiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les catégories de personnes à former au niveau des OP, IMF et services techniques ; - Les prestataires de services potentiels à cibler pour assurer les formations ; - Les approches de formation les plus pertinentes à promouvoir.
2	<p>Quels sont les leviers de développement pour un warrantage (dispositif de stockage collectif) efficient ?</p>	<p>Comment minimiser le risque d'impact négatif ?</p>	<p>Si non comment améliorer le dispositif actuel de suivi des prix ?</p>	<p>Quels sont les mécanismes à promouvoir pour garantir la coordination, le suivi et l'évaluation du programme de renforcement des capacités ?</p>
3	<p>Quels sont les produits prioritaires ?</p>	<p>Comment améliorer l'articulation entre le warrantage et les interventions du DNPGR à la fois pour les achats locaux et pour les ventes à prix modérés ?</p>	<p>Quels sont les produits susceptibles de suivi au niveau local (village) en lien avec le warrantage et la tierce détention ?</p>	<p>Quelles sont les pratiques à éviter/à promouvoir pour garantir la mise en œuvre efficace du programme de renforcement des capacités ?</p>

4	Quels peuvent être les acteurs clefs du warrantage au Niger ?	Comment le Projet pourrait-il appuyer le développement de partenariats entre les OP warrantés et les opérateurs en aval ? Quels sont les produits les plus prometteurs ?	Quels canaux et outils de diffusion indiqués pour les acteurs agricoles pour un accès facilité aux informations sur les risques de marchés ?	Quelles stratégies pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes au programme de renforcement des capacités ?
5	Quelle pourrait être la valeur ajoutée de la tierce détention au Niger ?	Si l'idée d'un fonds pour promouvoir le partenariat entre OP et opérateurs en aval est retenue, comment pourrait-on le mettre en place ?	-	-
6	Quels seront les axes prioritaires pour le déploiement d'un tel outil au Niger ?	-	-	-
7	Quels sont les produits prioritaires ?	-	-	-
8	Quels peuvent être les acteurs clefs ?	-	-	-

Annexe 2 : Résultats des travaux de groupe

Groupe 1 : Warrantage et récépissé de stockage

A) Warrantage Communautaire

1) Quels sont les contraintes du warrantage dans le contexte du Niger ?

- Manque de magasin et manque de magasin adapte
- Manque de fond
- Mauvaise récolte
- Taux élevés du crédit
- Taux d'analphabétisme très élevé
- Faible capacité technique des membres des OP
- La non maîtrise des activités agricoles de la part des microfinances
- Mauvaise gestion et organisation de l'OP
- L'intervention de l'Etat sur le marché (vente à prix modéré)
- Le retard dans la mise en place des fonds
- Faible présence des IMF
- Abandon du concept warrantage en milieu rural
- Redynamiser les OP (OHADA)
- L'insécurité

2) Quels sont les leviers de développement pour un warrantage efficient ?

- Solutionner les contraintes développées

3) Quels sont les produits prioritaires ?

- Mil, niébe, arachide, sesame, oignon, moringa, gomme arabique, luzerne, poivron seche, poisson fumé
....

4) Quels peuvent être les acteurs clefs ?

OP, IMF, les banques, les collectivités, les services déconcentrés de l'Etat (DACPOR, RECA, les opérateurs, APCA, ONG et association, FISAN et PTF).

B) Tierce détention

1) Quelle pourrait être la valeur ajoutée de la tierce détention au Niger ? / Récépissé de dépôt

- La rapidité dans le financement
- La valeur assez élevée par rapport au warrantage classique

2) quels sont les axes prioritaires pour le déploiement d'un tel outil au Niger ?

- Groupe de travail constitué (tous les acteurs)
- Inventaire des dispositifs existants
- Identification des acteurs existant dans le domaine
- les textes existants
- les textes complémentaires
- Organe de régulation à mettre en place

3) Quels sont les produits prioritaires ?

Idem que la question 3 du point A

4) Quels peuvent être les acteurs clefs ?

Même réponse que la question 4 du point A

Groupe 2 : Contrats à terme connectés à la stratégie nationale sur les crises alimentaires et partenariats avec opérateurs privés en aval de la production

Questions débattues :

1. Les VPM risquent –elles de menacer le bon déroulement du warrantage ?

Oui, ces ventes à prix modéré peuvent constituer une réelle menace au bon déroulement du warrantage, dont l'échéance pour chacune de ces deux opérations porte sur la période de soudure.

2. Comment minimiser le risque d'impact négatif ?

En vue de minimiser le risque, il est important de :

- Etablir un calendrier précis des Ventes à prix modéré (VPM) ;
- Eviter de faire coïncider les VPM du déstockage des produits warrantés ;
- Trouver un moyen pour que les VPM puissent réellement concerner les ménages

3. Comment améliorer l'articulation entre le warrantage et les interventions du DNPGR à la fois pour les achats locaux et pour les ventes à prix modéré ?

- Il est important de procéder à un recensement de tous les magasins de stockage pour le warrantage et engager une concertation avec le Dispositif National de Protection et de Gestion de Risques Agricoles ;
- Construction des magasins pour la Tiers détention en partenariats avec le privé et les OP ;
- Il faut une forte volonté politique.

4. Comment le projet pourrait-il appuyer le développement de partenariats entre les OP warrantés et les opérateurs en aval ? Quels sont les produits les promoteurs ?

Les produits les plus prometteurs pour le warrantage :

Sésame, Moringa, Arachides, Pomme de Terre, Poisson fumé, Riz, oignons, etc.

Il est important de développer les partenariats :

- Pour le Sésame avec les exportateurs ;
- Pour l'arachide et le Moringa avec les groupements féminins ;
- Pour le poisson fumé avec les producteurs ;
- Pour l'oignon en promouvant une charte de qualité.

Groupe 3 : Renforcement des systèmes d'informations sur les prix

1. Le niveau de suivi des prix par le SIMA, au niveau de la commune, est-il suffisant pour alimenter les prises de décision des différents acteurs agricoles ?
 - Oui, ça permet d'alimenter la prise de décision des certains acteurs (notamment les commerçants, intermédiaires et transformateurs)
2. Si non comment améliorer le dispositif actuel de suivi des prix ?
 - Étendre le dispositif du SIMA à d'autres communes ou villages pour être plus près des producteurs agricoles (en priorisant un certain nombre des marchés déjà identifiés dans les répertoires des marchés du SIMA).
 - Accompagner le processus de digitalisation déjà amorcé par le SIMA pour assurer un accès permanent exclusif à l'information.
3. Quels sont les produits susceptibles de suivi au niveau local (village) en lien avec le warrantage et la tierce détention ?
 - Mil, sorgho, arachide, niébé, sésame, ail et oignon.

4. Quels canaux et outils de diffusion indiqués pour les acteurs agricoles pour un accès facilité aux informations sur les risques de marchés ?

- Radio nationale
- Radios communautaires
- Appels vocaux interactifs (opérateurs téléphoniques)
- Réseaux sociaux

➤ Outils : Utilisation des langues locales pour les diffusions à travers les radios communautaires notamment en direction des villages en vue de toucher le maximum de producteurs agricoles.

Groupe 4 : Renforcement des capacités en matière de des GRA considéré comme un outil transversal et complémentaire aux 3 autres

1. Quels sont les domaines prioritaires de renforcement des capacités ?

Domaines	Thématiques	Bénéficiaires	Prestataires	Approches de formation
Stockage collectif des produits agricoles	Collecte, conditionnement, conservation des récoltes, gestion de stock, vie associative, développement du partenariat, formation de base sur le warrantage, gestion des risques	OP, IMF, collectivités	STD, ONG, institutions de formation et de recherches, secteur privé	Atelier de formation, voyage d'étude, émissions radio, assemblée villageoise, formation des formateurs, alphabétisation fonctionnelle
Contractualisation/commercialisation des produits	Éducation financière, développement des partenariats, technique de négociation, plaidoyer et lobbying, gestion des contrats, normes et qualité	OP, IMF, STD, Collectivités	STD, ONG, institutions de formation et de recherches, secteur privé	Atelier de formation, voyage d'étude, émissions radio, assemblée villageoise, formation des formateurs, alphabétisation fonctionnelle
Facilitation de l'utilisation de l'information sur les prix du marché	Sensibilisation sur l'importance de l'information sur les prix des produits, accès à l'information sur les cours des produits		RECA, SIMA	Assemblée générale villageoises, e-extension, émissions radio, réseaux sociaux, alphabétisation fonctionnelle

2) Quels sont les mécanismes à promouvoir pour garantir la coordination, le suivi et l'évaluation du programme de renforcement des capacités ?

- Identification du prestataire, signature des conventions, mise en œuvre, suivi (interne et externe) et évaluation.

3) Quelles sont les pratiques à éviter ou à promouvoir pour garantir la mise en œuvre efficace du programme de renforcement des capacités ?

- Eviter le favoritisme dans la sélection des prestataires et l'identification des bénéficiaires ;
- Dispenser des formations spécifiques sur des besoins réellement exprimés par les bénéficiaires ;
- Adopter des outils et méthodes de formation en fonction du groupe cible ;
- Promouvoir le suivi et l'évaluation des différentes formations.

4) Quelles stratégies pour promouvoir la participation active des femmes et des jeunes au programme de renforcement des capacités ?

- Promouvoir la participation des jeunes et des femmes dans les instances de prises décision des OP ;
- Promouvoir la formation des jeunes et des femmes en fonction du contexte socio-culturel local ;
- Promouvoir des quotas des jeunes et des femmes dans les bénéficiaires de formation.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme
pour la Gestion
des Risque Agricoles**

Secrétariat PARM

**Fonds international
de développement agricole (FIDA)**
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 parm@ifad.org

 www.parm.org

   